



Le Service Expert des Gîtes de France Vendée

met son savoir-faire et son expérience au service de tous les hébergeurs, quel que soit leur statut, ou leur appartenance à un groupement, une enseigne ou un label.

Sa fonction garantit aux souscripteurs une expertise indépendante qui s'ouvre toujours sur les solutions et les préconisations les plus pertinentes pour l'hébergeur.

Pour information : pas de lien de subordination entre le label Gîtes de France et le classement Meublé de Tourisme.

La Certification aux mesures avantageuses sur le plan fiscal et commercial

Fiscalité allégée
(en cours de validation selon le
Projet de Loi de
Finances 2024)

Cotisations sociales
En cas de recettes
Supérieures à 23 000 €,
abattement de 87 %
pour le calcul de
l'assiette

Présence et visibilité
sur le site internet
de Vendée Expansion
(pôle Tourisme)

Le Service Expert
des Gîtes de France
Vendée, organisme
accrédité par l'État, gère
pour vous la procédure
de classement

www.vendee-tourisme.com

Qu'est-ce qu'un meublé de Tourisme ?

Un meublé de Tourisme est une villa, un appartement ou un studio meublé, à l'usage exclusif du locataire, offert en location à une clientèle de passage qui effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois (3 mois consécutifs maximum au même locataire), et qui n'y élit pas domicile.



Gîtes de France Vendée

119 Bd Aristide Briand - CS 10735 - 85018 LA ROCHE SUR YON CEDEX - Tél : 02.51.47.87.00 - www.gites-de-france-vendee.com

Référente : Cécile Tal - cecile@gitesdefrance85.com - Suppléante : Julie Sireau - julie@gitesdefrance85.com

VOTRE CONTACT

Julie SIREAU
Chargée de
développement



julie@gitesdefrance85.com
Portable 06 79 04 14 77



Procédure de classement

- Visite d'expertise avec contrôle des 133 critères de la grille (Les équipements et les aménagements; Les services aux clients; L'accessibilité et le développement durable)
- Gestion du dossier administratif (Saisies et renseignements des dossiers et grille de classement; Transmission du rapport de visite et de décision de classement sous 1 mois)
- Proposition de classement définitive dès lors que le demandeur ne l'a pas refusée dans les 15 jours, à compter de la réception. Toute réclamation concernant le classement ou autre motif doit être transmise à nos services.

Pour des renseignements sur le tableau de classement, rendez-vous sur le site d'Atout France :
<https://www.classement.atout-france.fr/le-classement-des-meubles-de-tourisme>

Pourquoi classer son hébergement en meublé de tourisme ?

- Réduire son impôt sur le revenu

Lorsqu'un hébergement est classé meublé de tourisme et qu'il relève du régime Micro-Bic, le revenu imposable s'élève à 29 % du chiffre d'affaires au lieu de 50 % pour les autres meublés.

- Favorable pour le calcul de votre Taxe de Séjour

- Une meilleure promotion de son hébergement

Gain de visibilité supplémentaire en étant partenaire de votre Office de Tourisme et Vendée Tourisme.

- Une meilleure reconnaissance par les clients

Gage de qualité auprès de vos clients et certification reconnue.

Tarifs de la prestation 2024

(Frais de déplacement compris) :

- 190 € pour un meublé
- 160 € pour un 2ème meublé sur un même site
- 140 € pour un 3ème meublé sur un même site

Le tarif comprend :

- La visite d'expertise
- La gestion administrative du dossier



COUPON Demande de Classement des Meublés de Tourisme



Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone (fixe et/ou portable) :

Mail : @

Demande une visite de classement pour le(s) meublé(s) situé(s) à l'adresse ci-dessous :

Adresse du(des) meublé(s) :

Je joins en règlement de la prestation un chèque de :

190 € pour le classement d'un gîte
+160 € si 2ème gîte à classer sur le même site
+140 € si 3ème gîte à classer sur le même site

Chèque à libeller à l'ordre de Gîtes de France Vendée

Il sera encaissé après la visite et une facture acquittée vous sera adressée.

A réception du dossier complet, date de visite sous 1 mois.

PÉRIODE DE VISITE SOUHAITÉE :

Fait à : Signature :

Le :

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, il vous suffit soit de nous écrire, soit d'en faire la demande via, entre autres, notre e-mail proprietaire@gitesdefrance85.com